

Règlement de la Consultation (RC)

**Accord-cadre de fourniture de produits,
consommables, réactifs et matériels de laboratoires
pour le compte de l'Institut Français de Recherche
pour l'Exploitation de la MER (IFREMER)**

Dates clés	
Poser des questions	Avant le 28 août 2026
Déposer mon offre	Le 7 septembre 2026 à 12h00 au plus tard
Maintenir mon offre (délai de validité)	6 mois

Informations utiles	
Profil acheteur	<u>PLACE</u>
Référence de la consultation	N°261000094

SOMMAIRE

01

Découvrir le projet

Qui sommes-nous ? Quel est notre besoin ? Comment est organisée cette consultation ?

02

Prendre connaissance du dossier

Quel est le contenu du dossier ? Comment poser des questions ?

03

Comprendre le processus de sélection

Quelles sont les conditions pour participer ? Quels sont les critères de choix des offres ?

04

Répondre au marché

Quels documents remettre ? Où les déposer ? Peut-on répondre à plusieurs ?

SOMMAIRE

1. Découvrir le projet.....	4
1.1 Présentation de l'acheteur	4
1.2 Présentation du projet.....	4
1.3 Présentation de la consultation	4
2. Prendre connaissance du dossier	4
2.1 Vérifier le contenu du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).....	4
2.2 Poser des questions.....	5
Le candidat peut poser des questions à l'acheteur, via le profil acheteur sur PLACE.	5
2.3. Télécharger les compléments d'informations.....	5
3. Comprendre le processus de sélection.....	5
3.1. Respecter les conditions de participation	5
3.2. Tenir compte des critères de sélection	6
3.4. Confidentialité	7
3.5. Conflit d'intérêt.....	7
4. Répondre au marché.....	8
4.1. Candidater individuellement ou à plusieurs	8
4.2. Constituer mon dossier de réponse (candidature et offre).....	8
4.3. Déposer mon dossier de réponse (candidature et offre).....	9
4.4. Connaître les résultats de la consultation	9
4.5. Calendrier prévisionnel de la consultation	10

1. Découvrir le projet

1.1 Présentation de l'acheteur

Cette consultation est lancée par l'**Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer)**, établissement public industriel et commercial, chargé de connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable.

Pour plus d'informations : <https://www.ifremer.fr>

1.2 Présentation du projet

Le présent accord-cadre a pour objet une prestation logistique de fourniture et de livraison de produits, consommables, réactifs et matériels destinés aux différents services et laboratoires de l'IFREMER.

Le détail des prestations figure dans les autres documents du dossier de consultation des entreprises (DCE).

1.3 Présentation de la consultation

Type de marché	Fourniture
Procédure	Appel d'offres ouvert
Forme du marché	Marché à bons de commande
Décomposition du marché	Marché non-alloti
Prestations optionnelles	Variantes : non Tranches optionnelles : non Prestations supplémentaires éventuelles : non
Négociation	Interdite

2. Prendre connaissance du dossier

2.1 Vérifier le contenu du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises)

Le dossier DCE de ce marché comprend les documents suivants :

- **Le présent règlement de consultation (RC) ;**
- **L'acte d'engagement (AE) ;**
- **Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;**

- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- La trame du mémoire technique (MT) ;
- Le détail quantitatif estimatif valant bordereau des prix unitaires (DQE_BPU) ;
- Le bordereau de remise (BR) ;
- Le formulaire de candidature.

Lors du téléchargement du dossier, nous vous recommandons vivement de vous **identifier**, afin d'être tenu informé automatiquement des reports de délai, modifications et précisions éventuellement apportées au marché en cours de consultation.

2.2 Poser des questions

Le candidat peut poser des questions à l'acheteur, via le profil acheteur sur PLACE.

Les réponses par téléphone ne concerneront que des questions élémentaires. S'agissant de questions plus poussées d'ordre technique ou administratif, le candidat doit obligatoirement poser sa question sur la plateforme de dématérialisation.

En cas de difficultés d'accès à la plateforme, le candidat peut contacter la Cellule Marchés de l'Ifremer à l'adresse suivante : cellule.marche@ifremer.fr

2.3. Télécharger les compléments d'informations

L'acheteur répond aux questions posées et/ou transmet des informations complémentaires et/ou des corrections en modifiant le DCE mis à disposition sur le profil acheteur.

L'Ifremer se réserve le droit d'apporter, au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au dossier de la consultation, néanmoins le candidat aura l'obligation de vérifier que ces documents ne contiennent pas d'erreurs, omissions ou contradictions qui sont normalement décelables par un professionnel. Dans ce cas, il devra obligatoirement annexer à son acte d'engagement un état faisant apparaître ces erreurs, omissions ou contradictions, et présentera, s'il y a lieu, une proposition complémentaire incluant le coût des prestations supplémentaires.

3. Comprendre le processus de sélection

3.1. Respecter les conditions de participation

Pour que sa candidature soit admise, le candidat doit compléter le formulaire de candidature, attestant qu'il ne lui a pas été interdit de concourir à un marché public et qu'il dispose de toutes les capacités

financières, techniques et professionnelles nécessaires pour exécuter le marché dans de bonnes conditions :

1° Les candidats doivent disposer d'un niveau d'expérience suffisant, démontré par des références adéquates provenant de marchés exécutés antérieurement ou en cours d'exécution portant sur des prestations similaires en nature et volume de services.

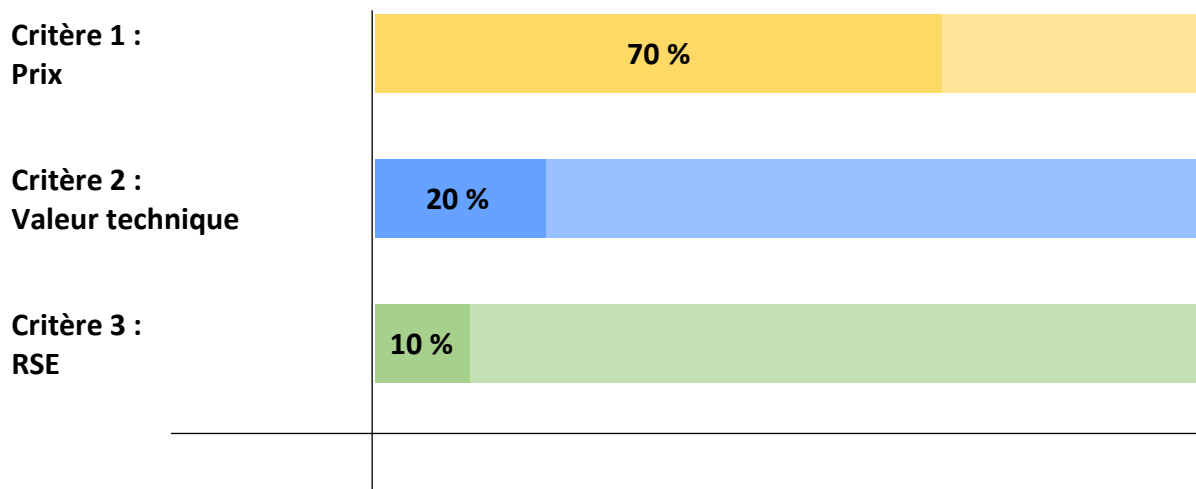
2° Les candidats doivent disposer de capacités techniques suffisantes pour assurer l'exécution des prestations, en termes de moyens techniques généraux et de moyens humains.

3° Les candidats doivent avoir réalisé au cours des trois derniers exercices un chiffre d'affaires en adéquation avec les prestations du marché.

Tout soumissionnaire n'ayant pas transmis tous les renseignements demandés ou dont les capacités paraissent insuffisantes sera éliminé.

3.2. Tenir compte des critères de sélection

L'acheteur retiendra l'offre du candidat arrivant en tête du classement des offres réalisé à partir des critères de sélection suivants :



Critère éliminatoire : si les articles strictement équivalent identifiés dans le BPU et proposés par un candidat sont inférieurs à 30% de la liste des articles, l'offre du candidat sera éliminée sans être notée sauf si aucun des candidats n'a répondu sur au moins 30% de la liste des articles.

Les candidats doivent chiffrer les références précises des articles strictement équivalent identifiés dans le BPU en terme de volume, poids conditionnement etc...

Un article substituable peut être renseigné si le candidat n'est pas en mesure de chiffrer le prix de l'article strictement équivalent.

Les articles substituables ne seront pas intégrés dans le calcul du taux de couverture des candidats.

Calcul de la note prix

La note prix est calculée à partir du montant HT annuel indiqué au détail estimatif quantitatif complété par le candidat prenant en compte les fournitures, les frais fixes et les comptes prépayés.

L'Ifremer prendra en compte, pour l'analyse du prix des fournitures, uniquement les lignes chiffrées correspondant aux articles strictement équivalents communs à tous les candidats.
Les articles substituables ne seront pas pris en compte.

La note maximale de 70 est attribuée au candidat qui présente le montant total HT le moins élevé. Les notes des autres candidats sont attribuées selon la formule indiquée ci-dessous :

$NP = 70 \times (\text{montant total HT le moins disant} / \text{montant total HT de l'offre analysée})$.

Calcul de la note de la valeur technique

La note de la valeur technique est notée sur 40 points puis pondérée selon le ratio de la note technique. Elle est appréciée sur la base des sous-critères du mémoire technique renseigné par le soumissionnaire.

- **Sous-critère 1 : Avant-vente** (sur 4 points)
- **Sous-critère 2 : Commande et traitement** (sur 12 points)
- **Sous-critère 3 : Solution Punch-out - fonctionnalités** (sur 6 points)
- **Sous-critère 4 : Suivi des commandes et mesures de la satisfaction** (sur 8 points)
- **Sous-critère 5 : Taux de couverture** (sur 10 points)

Calcul de la note RSE

La note RSE est notée sur 20 points puis pondérée selon le ratio de la note technique. Elle est appréciée sur la base du mémoire technique renseigné par le soumissionnaire.

Pour le classement final, les notes de tous les critères sont additionnées.

En cas d'égalité de notes, l'offre comportant la meilleure note technique sera retenue.

Une offre qui n'est pas conforme aux prescriptions du CCTP est irrégulière. Elle n'est pas analysée et rejetée. Elle peut cependant être régularisée conformément à l'article R2152-2 du Code de la commande publique.

3.4. Confidentialité

Le candidat s'engage à ne pas utiliser les informations fournies par l'Ifremer dans un autre but que son offre. Le candidat s'engage à ne pas divulguer les informations et les documents fournis par l'Ifremer et à ne pas les communiquer à un tiers sans son autorisation préalable.

3.5. Conflit d'intérêt

Le candidat au marché s'engage à avertir l'Ifremer de toute situation susceptible d'aboutir à un conflit d'intérêts. Il s'agit de toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la

procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

4. Répondre au marché

4.1. Candidater individuellement ou à plusieurs

Le candidat peut présenter une réponse seul ou accompagné d'autres opérateurs économiques. En cas de réponse à plusieurs, le candidat peut choisir de répondre en co-traitance (groupement d'entreprises) et/ou avec de la sous-traitance. L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, le mandataire du groupement est obligatoirement solidaire.

L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale : il n'est pas exigé que chaque entreprise ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du marché.

Néanmoins, dans ce cas, chaque entreprise constituant le groupement devra fournir l'ensemble des documents et renseignements relatifs à la candidature demandée dans le présent règlement de consultation. Il en est de même en cas de sous-traitance.

Possibilité de présenter pour le marché public plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de soumissionnaires individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : oui
- En qualité de membres de plusieurs groupements : oui

4.2. Constituer mon dossier de réponse (candidature et offre)

Langue : Français // Monnaie : Euros.

Le candidat doit fournir les documents suivants, dans un même pli :

Sous-dossier « Candidature »
<input type="checkbox"/> Le formulaire de candidature complété et signé.

Après examen des documents relatifs à la candidature, seront éliminés :

- les candidatures ne remplissant pas les conditions d'accès à la commande publique ;
- les candidatures ne présentant pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes pour exécuter le marché.

Les soumissionnaires soumis à l'article L.229-25 du code de l'environnement présentent, à la demande de l'acheteur, leur bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) établi conformément à l'article susvisé. En l'absence de présentation de celui-ci dans le délai fixé par l'acheteur, ce dernier se réserve le droit d'exclure le(s) soumissionnaire(s) concerné(s) de la procédure.

Sous-dossier « Offre »

- L'acte d'engagement (AE + DC1) établi selon le modèle joint au dossier de consultation dûment complété ;
- Le mémoire technique (MT) dûment renseigné
- Le DQE valant BPU (DQE_BPU) dûment complété
- Le bordereau de remise (BR) dûment renseigné

En l'absence d'un de ces documents, l'acheteur peut rejeter une offre : elle ne sera pas analysée.

4.3. Déposer mon dossier de réponse (candidature et offre)

Pour déposer votre dossier de réponse, **la transmission du pli électronique se fait exclusivement sur la plateforme PLACE.**

Les plis doivent être transmis **avant la date et l'heure de remise des offres**. Si le téléchargement se termine après, le pli est considéré « hors délai » et n'est pas analysé.

Ce dépôt électronique peut être accompagnée, de manière facultative, d'une **copie de sauvegarde** (sur une clé USB ou sur format papier). Dans ce cas, la copie de sauvegarde doit également parvenir, avant la date et l'heure limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

IFREMER
DAJF/Cellule Marchés
1625 route Sainte-Anne
CS10070
29280 PLOUZANE

La copie de sauvegarde doit être insérée dans une enveloppe fermée précisant le numéro de référence de la consultation, l'intitulé du marché et la mention « **COPIE DE SAUVEGARDE - NE PAS OUVRIR** ».

4.4. Connaître les résultats de la consultation

A l'issue de l'analyse des offres, l'acheteur informera le candidat du sort réservé à sa réponse. Quelle que soit la décision de l'acheteur, le candidat en sera informé. Si le candidat arrivé en tête du

classement ne dispose pas des documents prouvant la régularité de sa situation administrative et fiscale, le marché pourra être attribué au candidat suivant au classement.

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé **au seul candidat retenu** de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous :

- Attestation de vigilance en cours de validité ;
- Attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
- Attestations d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation ;

Chaque cotraitant et/ou sous-traitant présenté dans l'offre devra également transmettre ces certificats et attestations.

4.5. Calendrier prévisionnel de la consultation

Remise des offres	07/09/2026 à 12h00 au plus tard
Notification	Décembre 2026